

<b>Zeitschrift:</b>	Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
<b>Herausgeber:</b>	Union syndicale suisse
<b>Band:</b>	53 (1961)
<b>Heft:</b>	1
<b>Artikel:</b>	L'UNESCO a réuni une conférence mondiale de l'éducation des adultes
<b>Autor:</b>	Muralt, Bruno
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-385176">https://doi.org/10.5169/seals-385176</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 11.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

sée grecque; ainsi seulement, il pourra tenter de concilier les termes de cette redoutable antinomie – être ou devenir – en une synthèse suprême vers laquelle l'œuvre d'un Teilhard de Chardin nous trace peut-être la voie.

## L'UNESCO a réuni une conférence mondiale de l'éducation des adultes

Par *Bruno Muralt*

La seconde conférence mondiale de l'éducation des adultes organisée par l'UNESCO s'est déroulée à Montréal du 22 au 31 août 1960, en présence de représentants de 52 Etats et d'un grand nombre d'organisations internationales qui se préoccupent directement ou indirectement de ce problème. Le débat avait pour thème l'éducation des adultes dans un monde en transformation. Rappelons que la première conférence avait eu lieu à Copenhague en 1949. Rien ne révèle mieux les changements qui se sont opérés depuis lors dans les deux hémisphères que la répartition entre les diverses régions du globe des participants à ces deux manifestations. Tandis que les Européens dominaient encore nettement en 1949, les délégués que nous appelons « d'outre-mer » – dont beaucoup n'existaient pas encore alors – l'emportaient cette fois. Peut-être parce qu'ils avaient été condamnés longtemps au silence, ils ont été très loquaces. Ils ne perdaient aucune occasion d'intervenir, tandis que les Européens adoptaient un comportement plutôt réservé. Tel a été notamment le cas des Britanniques et des Scandinaves, qui ont pourtant fait œuvre de pionnier dans le domaine de l'éducation des adultes. Mais le rapport des forces politiques n'est pas seul à s'être modifié au cours de ces dix années. Parmi les traits caractéristiques de cette période mouvementée, l'un des trois groupes de travail a retenu:

1. L'essor rapide du progrès technique.
2. L'affaiblissement, voire la disparition – sous l'influence de l'industrialisation – des cultures autochtones dans les régions en voie de développement.
3. La modification de la position de la femme dans la société.
4. Une nouvelle vague de nationalisme, liée à l'apparition de nouveaux Etats.
5. La division du monde en deux blocs rivaux qui disposent d'énormes moyens de destruction; la crainte générale d'une guerre atomique.

6. Le fait que, en dépit de cette division, l'évolution technique, économique, sociale et culturelle accroît sans cesse l'interdépendance des hommes et des nations et tend à une égalisation des conditions d'existence.
7. Le progrès technique a pour corollaire une augmentation progressive des loisirs des travailleurs dans les pays industriels.

Les méthodes d'éducation des adultes doivent tenir compte de ces réalités. Telle est en quelque sorte la substance des discussions – qui ont laissé parfois une impression de désarroi – et des recommandations de la conférence. Ce n'est pas là une constatation simplement négative. Il ne pouvait en aller autrement si l'on songe que les participants à ce vaste débat non seulement venaient de tous les points du globe, parlaient des langues différentes, mais appartaient aux milieux les plus opposés, exprimaient des conceptions de la vie souvent incompatibles les unes avec les autres. Dans ces conditions, l'accord qui a été réalisé sur des points essentiels est d'autant plus remarquable. Cet accord, les résolutions et recommandations suivantes l'expriment:

1. L'éducation des adultes est une absolue nécessité. Dans un monde en transformation rapide, l'instruction scolaire dispensée en quelques années ne suffit plus à meubler quelque cinquante ans de vie adulte. Notre époque exige une éducation permanente; elle seule peut préserver l'individu d'une « fossilisation » intellectuelle et « lui conserver une sorte de jeunesse ». En conséquence, l'éducation des adultes doit devenir partout un complément naturel de l'instruction publique. Les gouvernements doivent donc intensifier considérablement leur effort dans ce domaine.
2. Aujourd'hui déjà, on constate un écart dangereux entre les pays en voie de développement et les nations industrialisées. Il convient de ne rien négliger pour le réduire. La conférence de Montréal a donc recommandé d'intensifier fortement l'aide aux populations encore déshéritées, en particulier dans le domaine de l'instruction, cette dernière étant une condition essentielle du développement économique, social et culturel.
3. L'éducation est indivisible. En d'autres termes, il faut se garder de mettre unilatéralement l'accent sur une formation technique ou professionnelle et de négliger les autres dons et aspirations de l'homme: ce serait préjudiciable à un développement harmonieux des individus et de la société. L'éducation doit être conçue de manière à faire de l'homme un citoyen dans toute l'acception du terme, un homme qui participe à l'élaboration des destins de la communauté.

4. L'éducation des adultes ne saurait être un simple prolongement de l'école. Elle doit être fondée sur les besoins et les exigences qui découlent de son milieu, de son activité professionnelle et d'autres éléments de son existence. Elle doit viser avant tout à apprendre à l'individu à penser, à juger et à agir de manière indépendante.
5. L'une des tâches urgentes et essentielles de l'éducation des adultes consiste à promouvoir l'entente entre les peuples. Nous devons apprendre à vivre ensemble si nous ne voulons pas disparaître ensemble. Les peuples doivent désarmer et réservé aux réalisations pacifiques les sommes énormes qu'ils consacrent aujourd'hui à la préparation de la guerre.

Ce ne sont là que quelques-unes des considérations fondamentales de cette conférence. Comme lors de toute rencontre internationale, c'est en marge des séances que les participants ont le plus appris, noué les contacts les plus précieux, fait les comparaisons les plus utiles. Je dois avouer que celles que j'ai faites n'étaient guère à l'avantage de notre pays. Certes, nous déployons de gros efforts dans le domaine de l'éducation des adultes; mais au regard des nations scandinaves, de la Grande-Bretagne, de l'Allemagne, de l'Autriche, d'Israël, de l'URSS et d'autres pays, nous sommes en retard. Souvent, les conditions les plus élémentaires ne sont pas remplies: nous manquons de locaux appropriés; des moyens financiers qui sont nécessaires pour organiser des cours et des travaux de séminaire; du matériel d'enseignement, comme aussi – au pays de Pestalozzi – de personnel enseignant et de vocations. Nos autorités sont encore fort loin de considérer l'éducation des adultes comme un « prolongement naturel » de l'école; on ne lui consacre ni l'attention ni l'argent qui seraient indispensables. Si nous voulons que les résolutions et recommandations des conférences internationales auxquelles nous participons aient un sens, nous devons nous employer mieux, plus systématiquement à les inscrire dans les faits. Tous les esprits tant soit peu attentifs aux transformations dont nous sommes les témoins et aux exigences nouvelles qui en découlent conviennent que l'éducation des adultes est une absolue nécessité. Faisons en sorte que tous partagent cette conviction afin que la Suisse consente enfin à faire les sacrifices matériels que cet objectif requiert.